

CHALLENGE DÉBUTANT 33

N° F.F.T.A : 1033078

Samedi 4 juin 2022

Complexe sportif Jehan Buhan
30 Avenue Aristide Briand 33110 Le Bouscat
Latitude : 44.865934 | Longitude : -0.585817

PUBLIC CONCERNE Tous les archers licenciés depuis le 1er septembre 2019 (N° licence >977000), de toutes les catégories, toutes armes confondues, n'ayant jamais participé à une compétition ayant permis d'accéder au classement officiel FFTA., (challenge compris) sauf pour les poussins, cette catégorie intégrera les poussins 1ère et 2ème année

Conditions de tir : 2 fois 6 volées de 3 flèches après échauffement à la distance sans volée d'essai.

Distance de tir : Poussins, Benjamins 15 mètres Blason de 80
Minimes 25 mètres Blason de 80
Cadets, Juniors et Adultes 30 mètres Blason de 122
Arcs à poulies 30 mètres Blason de 80 (à 6 zones)

Ouverture du greffe	13h
Entraînement	14h
Début des tirs	15h30
Remise des récompenses et pot de l'amitié	Vers 18 h

Le contrôle du matériel se fera durant le greffe et l'entraînement

Participation : 6 €uros

Inscriptions : usb.archers.bosquet@free.fr **Date limite : 31 mai 2022.**

Avec tous les renseignements Club, Nom, Prénom, n° licence, catégorie

Un mail de confirmation vous sera adressé en retour.

En cas de modification urgente vous pourrez contacter Françoise Branche au 07 68 84 02 85

(Les places étant limitées les inscriptions seront enregistrées dans d'ordre de leur arrivée).

LICENCES FFTA ADMISES : Adultes → licence A ou L, Jeunes → licence J, Poussins → licence P

Tenue blanche ou de club appréciée, tenue sportive et chaussures de sport obligatoires

Les cigarettes et cigarettes électroniques sont interdites sur le terrain de la compétition.

Les animaux ne sont pas admis sur le terrain de la compétition.

Buvette, sandwiches et pâtisseries seront à votre disposition.

Nos partenaires et affiliations